

Le Drapeau canadien-français

Il me semble que le Sacré Cœur peut seul réunir tous les vrais patriotes autour d'un drapeau commun, drapeau qui nous rappelle nos vieilles gloires et qui nous redira sans cesse que l'amour de notre foi et de notre nationalité est indissoluble.

S. G. Mgr Langevin



L'ŒUVRE DES TRACTS
MONTRÉAL



Vient de paraître

Le Devoir professionnel

PAR LE

R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Préface de MGR PAQUET



Les pages succinctes, mais très pleines, offertes ici au public, se recommandent par leur actualité saisissante, par l'élévation des principes dont l'auteur s'inspire, par la clarté et la fermeté des vues qu'il expose, par son style sobre, précis, en même temps que par le choix des citations et des exemples qui appuient opportunément la doctrine proposée. (Extrait de la préface.)

50 sous l'exemplaire *franco*.

S'ADRESSER
A LA

VILLA MANRÈSE

100, CHEMIN STE-FOY :: :: :: QUÉBEC

HN
31
039
U. 112
1928

Le drapeau canadien-français

IL y a vingt-cinq ans, cette année, un groupe de Canadiens français lançait le projet d'un drapeau national. Et en quelques mois, porté sur les ailes d'une popularité croissante, l'emblème choisi étalait ses couleurs à travers tout le Canada et même dans les principaux centres franco-américains.

L'année 1928 marque donc le vingt-cinquième anniversaire de l'adoption par notre nationalité d'un drapeau qui lui est vraiment propre, qu'elle peut regarder comme son signe distinctif, où palpitent ses amours et ses espoirs.

Ce drapeau flotte toujours dans la brise canadienne. Accueilli dès son apparition avec joie et enthousiasme par le clergé et la masse du peuple, il a conquis peu à peu les hautes sphères gouvernementales. Nous l'avons vu se déployer sur les hôtels de ville de Montréal et de Québec, et les édifices de notre parlement provincial, comme sur les évêchés et le palais cardinalice. De quelle autre consécration officielle aurait-il donc besoin ?

Mais il lui reste des concurrents. Par routine, par insouciance, peut-être même — si étrange cela soit-il — par principe, quelques-uns lui préfèrent encore le drapeau d'une nation étrangère: français, anglais, américain... Que ces drapeaux flottent à côté de notre drapeau national, rien en cela que

de naturel et personne n'y trouvera à redire; mais qu'ils prennent sa place, qu'ils le supplantent complètement ou le relèguent au second rang, là est l'erreur. Et c'est cette anomalie qui devrait disparaître.

Vraie nationalité

Toute nationalité a droit à son drapeau distinctif. C'est un signe; un signe qui la distingue des autres, qui rallie ses enfants, qui incarne leurs aspirations communes. Ainsi le veut l'usage. Y manquer, c'est en quelque sorte abdiquer; c'est se retirer du rang auquel on a droit pour aller se placer à un poste inférieur, à la remorque et sous la protection de quelque autre puissance.

La race canadienne-française ne peut encore, il est vrai, se flatter de constituer une véritable nation. La Providence a disposé autrement de nos destinées. Rejeton de la France et appelé d'abord à vivre de sa vie, nous en avons été soudain séparés brusquement. Une nouvelle allégeance nous fut imposée. L'empire sur lequel se greffait notre existence n'avait rien de conforme à notre être ethnique: ni langue, ni mœurs, ni religion. Forcément nous dûmes nous replier sur nous-mêmes, trouver en nous seuls nos raisons et nos manières de vivre. Et ainsi peu à peu se créa un type nouveau, modelé surtout par nos ascendances, mais aussi par le milieu et les événements, type nullement anglais, différent aussi toutefois du français dont nous éloignait alors non seulement le lien politique, mais encore le nouvel

esprit qui animait notre ancienne mère patrie et lui forgeait une mentalité contraire à celle qu'elle nous avait jadis transmise.

Vraie nationalité cependant, rivée au sol où nous avons pris naissance et fortement attachée à nos origines et à nos traits essentiels, nous avons droit à un signe qui nous représente et nous distingue. Ce signe ne pouvait être un emblème déjà choisi par une autre nation, si aimée fût-elle. Il fallait des couleurs et un dessin nouveaux. L'étendard proposé plût à notre peuple. Il s'empressa de l'adopter car il y reconnut l'image de son âme.

Nos origines

Et d'abord le champ d'azur traversé d'une croix blanche et orné de fleurs de lys nous rappelle nos glorieuses origines. C'est de la France que nous venons, de son cœur chevaleresque et croyant que nous sommes sortis. N'est-ce pas une colonie française que les Cartier, les Champlain et les Maisonneuve voulaient établir ici ? Et dans quel but, si ce n'est de donner au Christ des terres nouvelles, d'étendre son règne sur ce vaste continent ? Missionnaires et premiers colons ne rêvaient pas autre chose. Les événements ont changé nos destinées, mais déjà notre âme s'était formée. Elle avait acquis ses traits essentiels. Elle devait les conserver, rester toujours française et catholique, quel que fût l'empire nouveau auquel le sort nous liait. Plusieurs de nos historiens ont même vu dans ce changement d'allégeance un décret providentiel qui

nous soustrayait aux erreurs et aux dangers de la Révolution et nous permettait de mieux conserver notre foi.

Quoiqu'il en soit, nous devons notre naissance à la France catholique. Et il est naturel que nous adoptions, comme fond de notre drapeau, la bannière arborée par l'un de ses rois, Charles VII, sacré à Reims, grâce à Jeanne d'Arc. ¹

Notre patrie

Mais outre ce qui nous lie à la France, le nouvel étendard devait marquer ce qui nous en distingue, la personnalité propre que nous avons acquise. Tel est le rôle des feuilles d'érable. Il était difficile de choisir un meilleur signe. Cette feuille est depuis longtemps notre emblème national. « L'érable, a écrit l'abbé Antonio Huot, est en effet un arbre sain, vigoureux, qui monte droit et fier vers le ciel. Il est fortement enraciné au sol. C'est aussi un arbre généreux, qui fait largement profiter la patrie de sa sève, miel très doux aux lèvres canadiennes. Ses feuilles, fines, élégantes, d'un vert richement

1. « A l'époque de la guerre de cent ans, les Bourguignons alliés des Anglais, prirent la croix rouge de Saint-André; les Armagnacs, représentant le parti national français, la croix blanche. Cette dernière fut adoptée par Charles VII qui traversa d'une croix blanche l'ancienne bannière des Ducs de France, d'azur au semis de fleurs de lis d'or. Ce grand étendard royal fut celui des francs-archers de Charles VII, et il se retrouve chez les gardes françaises de Louis XV, le premier régiment de France. Cette croix blanche devint, au XVII^e siècle, comme la marque française, quelle que fut, du reste, la couleur du champ du drapeau qui variait avec les provinces qui fournissaient le contingent ou donnaient le nom au régiment. » *Nouveau Larousse illustré*, III, p. 838. Que ce drapeau ait flotté ou non sur le champ de bataille de Carillon, cela ne change rien au motif qui nous l'a fait choisir.

nuancé, laissent toujours transparaître aux yeux des hommes la lumière du beau soleil de Dieu. A l'automne, elles couvrent la patrie d'un manteau de pourpre, dont la splendeur arrache des cris d'admiration aux étrangers eux-mêmes. L'érable, c'est le roi de la forêt canadienne; c'est l'arbre indéracifiable, qui défie toutes les tempêtes; c'est donc lui qui, entre tous les arbres du pays, symbolise le mieux nos destinées nationales. »

Notre foi

Ainsi constitué, le nouveau drapeau pouvait étaler fièrement ses couleurs. De fait quelques-uns voulurent l'arborer tel quel. Mais ses promoteurs jugèrent bon d'ajouter un dernier élément, de placer entre les feuilles d'érable un signe qui affirmerait hautement le caractère catholique de notre peuple, d'y faire rayonner le Cœur sacré de Jésus.

Il n'y avait pas là innovation, ni dans l'idée inspiratrice, ni dans le mode de la réaliser. Plus d'une nation a voulu proclamer, par ses armes ou son drapeau, sa foi chrétienne. Combien portent la croix signe de notre rédemption. La France a fait davantage. C'est son propre exemple qui nous a amenés à choisir l'emblème sacré. A la demande même de Notre-Seigneur, elle a placé sur ses drapeaux son Cœur adorable.

Ce geste répond à la grande dévotion de notre siècle. « A l'époque, déclarait Léon XIII dans son encyclique *Annum Sacrum*, où l'Église, toute proche de ses origines, était accablée sous le joug des

Césars, un jeune empereur aperçut dans le ciel une croix qui annonçait et qui préparait une magnifique et prochaine victoire. Aujourd'hui, voici qu'un autre emblème béni et divin s'offre à nos yeux. C'est le Cœur sacré de Jésus, sur lequel se dresse la croix et qui brille d'un magnifique éclat au milieu des flammes. En lui nous devons placer toutes nos espérances; nous devons lui demander et attendre de lui le salut des hommes. »

Aveuglées malheureusement par l'esprit du monde, la plupart des nations, loin de se tourner vers ce divin Cœur, l'ignorent ou même le renient. Combien rendent à Jésus-Christ l'hommage qui lui est dû, le reconnaissent comme leur roi, acceptent ses enseignements, s'inspirent de son esprit ?

Nous assistons, navrés, à une apostasie presque générale des nations, annonciatrice de maux nombreux. Qu'au milieu de cette décadence se dresse un petit peuple, fidèle à son roi et proclamant hautement cette fidélité, n'y a-t-il pas là un spectacle d'une rare beauté et surtout d'une fécondité infinie ?

Mais le geste est-il bien choisi ? est-il même convenable ? se sont demandé quelques-uns. Reconnaître Jésus-Christ comme Roi de notre société, nous en sommes. Il le faut. Notre foi l'exige. Le Christ est Roi des nations comme des individus. Mais ce règne peut se reconnaître sans l'apposition du Cœur de Jésus sur notre drapeau. N'est-ce pas en faire un sujet de division, l'exposer à des injures ?...

La demande de Notre-Seigneur

Ces objections peuvent venir d'âmes droites, bien intentionnées. Il s'en est toujours rencontré, chaque fois que quelque initiative hardie s'est manifestée, pour s'effrayer et protester. Les disciples de Notre-Seigneur ont donné l'exemple lorsqu'il leur révéla le mystère de l'Eucharistie. Ils crurent avoir mal compris. Plusieurs se scandalisèrent: Jésus donner sa chair à manger et son sang à boire! Quelle inconvenance, quelle invraisemblance, quelle folie! — Oui, la folie de l'amour... de l'amour d'un Dieu!

Et la communion fréquente, quelles objections ne fit-elle pas naître! Et la communion des enfants! Mais les vues humaines sont petites et bornées. Il serait insensé de les opposer à celles de Dieu, de vouloir lui en remontrer. Or, nous l'avons déjà dit, c'est Notre-Seigneur lui-même, dans une révélation dont l'Église a reconnu l'authenticité, qui a demandé cette marque d'amour, cet hommage national.

Voici comment sainte Marguerite-Marie s'est exprimée à ce sujet: « Il (Notre-Seigneur) désire donc, ce me semble, entrer avec pompe et magnificence dans la maison des princes et des rois pour y être honoré autant qu'il a été outragé, méprisé et humilié en sa passion, et qu'il reçoive autant de plaisir de voir les grands de la terre abaissés et humiliés devant lui, comme il a senti d'amertume de se voir anéanti à leurs pieds. Et voici les paroles que j'entendis sur ce sujet: « Fais savoir au *fi*ls aîné de mon Sacré Cœur, parlant de notre roi, que

comme sa naissance temporelle a été obtenue par la dévotion aux mérites de ma sainte Enfance; de même il obtiendra sa naissance de grâce et de gloire par la consécration qu'il fera de lui-même à mon Cœur adorable, qui veut triompher du sien, et, par son entremise, de celui des *grands de la terre*. Il veut régner *dans son palais*, être peint *dans ses étendards* et *gravé dans ses armes*, pour les rendre victorieuses de tous les ennemis, en abattant à ses pieds ces têtes orgueilleuses et superbes, pour le rendre triomphant de tous les « ennemis de la sainte Église ». »

Devoir des nations

L'historien de la dévotion au Sacré Cœur, le R. P. Hamon, S. J., qui a fait une étude approfondie de ces révélations, écrivait en 1904: « L'heure sonne pour le jeune Canada, resté toujours et si français et si catholique, de répondre à la demande du Sacré Cœur. De tout l'ensemble des révélations de Paray, et de la lettre du 17 juin 1689, où se trouve le message adressé au roi Louis XIV, en particulier, il résulte en effet que le divin Cœur de Jésus demande un culte social, non seulement à la France mais à toutes les nations. Une des manifestations de ce culte social que Notre-Seigneur indique lui-même dans sa haute condescendance, c'est la peinture, sur les étendards de la nation, de son Cœur sacré. Sans doute, dans le texte de la Bienheureuse, c'est des étendards de Louis XIV qu'il s'agit, mais il ne me semble pas que la pensée de Notre-Seigneur

soit comme emprisonnée dans ces mots. « Il désire entrer avec pompe et magnificence dans la maison des princes et des rois », comme l'écrit Marguerite-Marie dans la lettre déjà citée. Dans une autre, au P. Croiset (15 septembre 1689), elle dit encore : Il y a encore une autre chose dont je me sens fort pressée, par le grand désir qu'il me fait connaître d'en avoir, c'est que cette dévotion coure dans les palais des rois et des princes de la terre. » En outre, le but suprême de Notre-Seigneur en voulant l'image de son Cœur sacré sur les étendards et dans les armes de Louis XIV, c'est de le rendre triomphant de tous les ennemis de la sainte Église. On voit dès lors toute l'ampleur de la pensée; elle enveloppe tous les rois et tous les princes chrétiens, tous ils devront être les dévots du Sacré Cœur, et les promesses de victoire semblent bien s'étendre à tous, car Louis XIV ne pouvait à lui seul, évidemment, triompher de tous les ennemis de la sainte Église.

« La France est la première choisie, et son roi le fils aîné du Sacré Cœur; mais un fils aîné n'est pas un fils unique; et le Cœur de Jésus, qui veut le salut de tous les hommes, ne saurait se désintéresser des hommages libres d'aucune nation. Que toutes se consacrent à lui, que toutes lui élèvent un temple, que toutes fixent son image aux plis de leur drapeau. Ce sera l'affirmation universelle de son règne social, la grande union du patriotisme et de la foi, des peuples et de l'Église. »

Paroles décisives

Le Pape Pie X commentant, alors qu'il était évêque de Mantoue, la révélation faite à Marguerite-Marie s'exprimait ainsi: « En 1689, quelques mois avant sa mort, le Sauveur lui apparût de nouveau; mais, tandis qu'il semblait, précédemment, n'avoir en vue que le bien spirituel des âmes, son regard, cette fois, s'arrête sur la société et montre les devoirs que les États ont à remplir pour le triomphe de l'Église et leur prospérité. « Fais savoir au roi, lui dit-il, que mon Cœur veut régner, qu'il demande à être peint sur ses étendards et imprimé dans ses armes pour les rendre victorieuses et lui donner un triomphe éclatant sur tous les ennemis de la sainte Église ». »

Une telle parole n'est-elle pas décisive? Ce n'est plus seulement au royaume de France, d'après l'interprétation de Pie X, mais à « la société » en général, aux « États » que s'applique la demande de Notre-Seigneur.

Nos chefs spirituels

Les chefs de l'Église canadienne, meilleurs juges que les simples fidèles de la convenance de ce geste, l'ont d'ailleurs approuvé. Voici, par exemple, ce qu'écrivait Sa Grandeur Mgr Bégin, en 1903: « Au cours de la dernière visite pastorale, j'ai constaté avec bonheur que le drapeau du Sacré Cœur était arboré dans bon nombre de paroisses, sur les églises, sur les presbytères, sur les demeures de nos braves citoyens, dans les chemins par où je devais passer.

Ai-je besoin de vous dire que cette manifestation de la dévotion de notre peuple au divin Cœur de Jésus m'a fait grand plaisir.

« Tout cela s'est fait sans aucune réclame, sans bruit, avec une admirable spontanéité: on était heureux, on était fier de donner ce témoignage public d'amour au Cœur adorable de Notre-Seigneur; on croyait entrer ainsi dans les vues de Sa Sainteté Léon XIII, qui, par son Encyclique *Annum Sacrum*, a voulu que le genre humain fût consacré au Sacré Cœur de Jésus.

« Ces manifestations extérieures de foi et de confiance ne peuvent, avec le temps, qu'augmenter en nombre et en intensité; elles seront bientôt distinctives de tout notre peuple canadien-français, et contribueront à réaliser doucement et paisiblement vos vœux les plus chers. »

Et le doyen de la Faculté de théologie de l'Université Laval, Mgr Pâquet, dans une allocution faite à Charlesbourg, le 9 juin 1903, prononçait ces paroles: « Le drapeau que l'Église va bénir, je n'ai pas mission de déclarer s'il est, oui ou non, destiné à devenir drapeau national. Mais pénétrez bien vos âmes des idées et des sentiments dont il est le symbole. J'y vois réunis les trois grands éléments de notre patriotisme: la foi nationale, figurée par cette croix blanche que la France chrétienne, notre ancienne mère patrie, porta si longtemps et si glorieusement à son front; l'espérance nationale, attachée à ce fond d'azur, qui se trouvait, dit-on, sur la bannière de Carillon, et qui, par là même, nous

rappelle, avec le courage héroïque de nos pères, les bontés et les sollicitudes de la Providence à notre égard; l'amour national, si bien exprimé par ces feuilles d'érable tressées autour du Cœur de Jésus, comme pour nous dire qu'en aimant Dieu on aime sa patrie, et qu'en aimant sa patrie, on sait travailler, souffrir et se dévouer pour elle. »

De Rome même, enfin, est venue une appréciation des plus encourageantes. C'est la grande revue romaine, la *Civiltà Cattolica*, dont on connaît l'exceptionnelle autorité, qui écrivait dans sa livraison du 2 janvier 1904: « Il est vraiment consolant de pouvoir, là-bas, dans la lointaine Amérique, reposer les yeux sur une nation qui, songeant à se créer un drapeau national, projette d'y faire figurer à la place d'honneur le plus auguste symbole de notre religion, le Cœur sacré de Jésus. »

Puis, parlant de « ce magnifique mouvement où au sentiment patriotique s'unit si étroitement le sentiment religieux », la *Civiltà* ajoute: « Que les cœurs généreux qui ont entrepris une si belle œuvre, reçoivent de Rome une parole d'encouragement et une approbation sincère! »

Quelques objections

Mais on insiste: c'est un sujet de division que vous introduisez parmi les nôtres. N'y en a-t-il donc pas déjà assez?

Autant alors abandonner toute idée de drapeau national, car vu les différences de goût, de caractère et même la tendance à la critique, innée chez

tant d'hommes, il s'en trouvera toujours un bon nombre, quel que soit le modèle adopté, pour le voir d'un œil défavorable.

L'opposition au Sacré-Cœur vient-elle d'excellents catholiques, guidés par un sentiment de respect envers Notre-Seigneur? L'attitude des autorités ecclésiastiques devrait les rassurer. Si, au contraire, cette opposition est le fait de la froideur ou même d'une certaine hostilité religieuse, nous n'avons pas à en tenir compte, tout comme nous ne saurions nous préoccuper de ceux qui, n'aimant pas la France et rougissant de leurs origines, voudraient supprimer le champ d'azur ou les fleurs de lys.

Il ne faudrait pas alors, répliqueront peut-être quelques-uns, appeler votre drapeau *national*: il ne représente pas les sentiments d'un groupe important des nôtres.

Mais depuis quand, en vérité, le drapeau d'une nation doit-il, pour porter ce titre, rallier les suffrages de tous ses sujets? Croit-on que le tricolore était bien vu des royalistes, groupe considérable de la France, lorsqu'il fut choisi? Qui oserait cependant lui contester son caractère national?

On ne saurait d'ailleurs, parmi les nombreux problèmes qui se posent dans un pays, en rencontrer plusieurs sur lesquels chacun pense de la même façon. Doit-on pour cela en ajourner la solution? Qu'un groupe fasse triompher l'idée qu'il croit juste; et si elle est telle, la plupart de ses opposants fini-

ront bien par s'y rallier. Attendre pour agir que l'unanimité existe, c'est se condamner à ne rien faire.

Mais le drapeau britannique...

Une dernière objection: Nous appartenons à l'empire britannique; il a un drapeau, l'*Union Jack*. N'est-ce pas faire acte de mauvais sujet et indisposer nos concitoyens que d'en adopter un autre?

Remarquons d'abord que l'Anglais aimera mieux nous voir arborer un drapeau qui nous soit propre que celui de la France. Or, en fait, si ce n'est pas un drapeau canadien-français, ce sera le drapeau français, le tricolore — et non l'*Union Jack* — qui flottera sur le plus grand nombre de nos maisons.

Il n'y a rien, en deuxième lieu, dans l'adoption d'un drapeau national, qui puisse avoir quelque caractère de déloyauté et offusquer les Canadiens de langue anglaise. « Lorsque, écrit M. Barlow Cumberland, — un impérialiste ardent, au dire de M. Ewart, à qui nous empruntons cette citation — lorsque l'Anglais arbore son drapeau de St-Georges, l'Écossais, son drapeau de Saint-André, et l'Irlandais, le drapeau de Saint-Patrice ou celui qui porte sa couronne et sa harpe sur un fond bleu, on ne considère pas ce drapeau comme un signe de séparation, mais tout simplement comme le symbole et le souvenir de l'antique patrie et du lignage ancestral... »¹

1. *The Independance Papers*, volume 2, No 1, p. 25.

Et dans la même brochure, M. Ewart nous apprend qu'il existe actuellement au moins soixante-quatre drapeaux différents dans les colonies anglaises. Elles n'en passent pas, de ce fait, pour moins loyales.

Solidarité nationale

Il nous semble avoir répondu aux principales objections. Ce drapeau d'ailleurs, comme nous le disions au commencement, est maintenant très répandu. Outre les consécrationes officielles que nous avons déjà notées, il a été reconnu par une charte du gouvernement provincial comme le drapeau de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Encore une fois, que lui faut-il de plus ?

Lui en substituer un autre est maintenant impossible. N'est-ce pas alors le devoir de tout vrai Canadien français, de tout patriote sincère et désintéressé, devoir de solidarité nationale, de se rallier à ce signe et de le considérer comme l'emblème officiel de notre nationalité ?

Plusieurs, nous le savons, ont compris ce devoir. Peu enclins, lorsque le drapeau fut lancé, à l'accepter, ils l'ont laissé faire ses preuves. Et devant sa popularité croissante, devant le mouvement qui le fit arborer en tant d'endroits, ils se sont crus tenus d'abandonner leur opposition. Tous devraient adopter cette attitude.

Nos sociétés nationales ont ici, il me semble, un devoir à remplir. Guides de notre peuple dans de telles questions, il leur incombe de lui indiquer

la voie à suivre, de l'y pousser même énergiquement. Un bon nombre attendent d'elles une direction. Ils la suivront. Qu'elles confirment donc, de toute leur autorité, le verdict populaire; qu'elles posent, sur ce signe, comme le sceau officiel de la race; qu'elles entraînent leurs membres à l'arborer unanimement. C'est un des meilleurs services qu'elles peuvent rendre à notre nationalité.



Imprimi potest:

F.-X. BELLAVANCE, S. J., *Praep. Prov. Can. Inf.*

Montréal, le 10 octobre 1928

Nihil obstat:

Jacques DUGAS, S. J., *Censeur*

Montréal, le 15 octobre 1928

Imprimatur:

† EMMANUEL-ALPHONSE, V. G., *Év. de Thennesis*

Auxiliaire de Montréal

Montréal, le 5 novembre 1928

L'ŒUVRE DES TRACTS

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

- | | |
|---|-----------------------------|
| * 1. <i>L'Instruction obligatoire</i> | Sir Lomer GOUIN |
| 2. <i>L'École obligatoire</i> | MM. TELLIER et LANGLOIS |
| 3. <i>Le Premier Patron du Canada</i> | Mgr PAQUET |
| 4. <i>Le bon Journal</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| * 5. <i>La Fête du Sacré Cœur</i> | R. P. MARION, O.P. |
| * 6. <i>Les Retraites fermées au Canada</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| * 7. <i>Le docteur Painchaud</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| * 8. <i>L'Eglise et l'Organisation ouvrière</i> | C.-J. MAGNAN |
| * 9. <i>Police! Police! A l'école, les enfants!</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 10. <i>Le mouvement ouvrier au Canada</i> | B. P. |
| 11. <i>L'École canadienne-française</i> | Omer HÉROUX |
| 12. <i>Les Familles au Sacré Cœur</i> | R. P. Adélarde DUGRÉ, S.J. |
| * 13. <i>Le Cinéma corrupteur</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 14. <i>La première Semaine sociale au Canada</i> | Euclide LEFEBVRE |
| 15. <i>Sainte Jeanne d'Arc</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| * 16. <i>Appel aux ouvriers</i> | R. P. CHOSSEGROS, S.J. |
| 17. <i>Notre-Dame de Liesse</i> | Georges HOGUE |
| 18. <i>Les conditions religieuses de la société canadienne</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 19. <i>Sainte Marguerite-Marie</i> | Le cardinal BÉGIN |
| 20. <i>La Y. M. C. A.</i> | Une RELIGIEUSE |
| 21. <i>La Propagation de la Foi</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 22. <i>L'Aide aux ouvriers catholiques</i> | BENOIT XV |
| 23. <i>La vénérable Marguerite Bourgeoys</i> | R. P. Adélarde DUGRÉ, S.J. |
| 24. <i>La Formation des Elites</i> | R. P. JOYAL, O.M.I. |
| 25. <i>L'Ordre séraphique</i> | Général DE CASTELNAU |
| 26. <i>La Société de Saint-Vincent de Paul</i> | P. MARIE-RAYMOND, O.F.M. |
| 27. <i>Jeanne Mance</i> | XXX |
| 28. <i>Saint Jean Berchmans</i> | Une RELIGIEUSE |
| 29. <i>La vénérable Mère d'Youville</i> | R. P. Antoine DRAGON, S.J. |
| 30. <i>Le Maréchal Foch</i> | Abbé Emile DUBOIS |
| 31. <i>L'Instruction obligatoire</i> | XXX |
| 32. <i>La Compagnie de Jésus</i> | R. P. BARBARA, S.J. |
| 33. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes gens)</i> | R. P. Adélarde DUGRÉ, S.J. |
| 33a <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes filles)</i> | R. P. d'ORSONNENS, S.J. |
| 34. <i>Les Congrès eucharistiques internationaux</i> | R. P. d'ORSONNENS, S.J. |
| 35. <i>Mère Marie-Rose</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 36. <i>Mère Marie-du-Sacré-Cœur</i> | Une RELIGIEUSE |
| 37. <i>Le Journal d'un Retraitant</i> | Une RELIGIEUSE |
| 38. <i>Contre le blasphème, tous!</i> | C. DE BEUGNY |
| 39. <i>Vers les terres d'infidélité</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J. |
| 40. <i>Société de Marie-Réparatrice</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 41. <i>Les Oblats dans l'Extrême-Nord</i> | R. P. DELAPORTE, S.J. |
| 42. <i>Saint Gérard Majella</i> | R. P. Adélarde DUGRÉ, S.J. |
| 43. <i>Autour du Séminaire canadien des Missions-Etrangères</i> | Abbé P.-E. GAUTHIER |
| 44. <i>Le bienheureux Grignon de Montfort</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 45. <i>Monseigneur François de Laval</i> | F. ANANIE, F.S.G. |
| 46. <i>Les Exercices spirituels de saint Ignace</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 47. <i>La Villa La Broquerie</i> | S. S. PIE XI |
| 48. <i>Saint Jean-Baptiste</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 49. <i>Les Frères de la Charité au Canada</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J. |
| * 50. <i>L'une des œuvres des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception</i> | Frère X... |
| 51. <i>Monseigneur Alexandre Taché</i> | Un AMI DE L'ŒUVRE |
| 52. <i>L'Œuvre du Bon-Pasteur</i> | R. P. LATOUR, O.M.I. |
| 53. <i>La Croisade des temps modernes</i> | Un AMI DE L'ŒUVRE |
| 54. <i>Mère Marie-Anne</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 55. <i>Les livres... tonique ou poison</i> | Une RELIGIEUSE |
| 56. <i>Contre le travail du dimanche</i> | Abbé C.-A. LAMARCHE, D.Th. |
| 57. <i>L'Œuvre de la Villa Saint-Martin</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| | R. P. Gustave JEAN, S.J. |

L'ŒUVRE DES TRACTS

- | | |
|---|--------------------------------|
| 58. <i>Monseigneur Lafèche</i> | R. P. AdélarD DUGRÉ, S.J. |
| 59. <i>Le bienheureux Bellarmin</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 60. <i>La vénérable Bernadette Soubirous</i> | Abbé P.-E. GAUTHIER |
| *61. <i>Mère Gamelin</i> | Une RELIGIEUSE |
| 62. <i>Le Recrutement des Retraitants</i> | XXX |
| 63. <i>Madame de la Peltrie</i> | R. P. LE JEUNE, O.M.I. |
| 64. <i>L'Œuvre du curé Labelle</i> | Abbé Henri LECOMPTÉ |
| 65. <i>Saint François Xavier</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| *66. <i>Les Sœurs de Miséricorde de Montréal</i> | Abbé Elie-J. AUCLAIR, D.Th. |
| 67. <i>Le Catholicisme en Chine</i> | Mgr BEAUPIN |
| 68. <i>Le Jubilé de 1925</i> | XXX |
| *69. <i>Mère Marie de la Ferre</i> | Une RELIGIEUSE |
| 70. <i>Mère Marie des Sept-Douleurs</i> | Une RELIGIEUSE |
| 71. <i>Saint Pierre Canisius</i> | R. P. LECOMPTÉ, S.J. |
| 72. <i>Sainte Madeleine-Sophie Barat</i> | R. S. C. J. |
| 73. <i>Nos Martyrs canadiens</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 74. <i>Les Serviles de Marie</i> | R. P. LÉPICIER, O.S.M. |
| 75. <i>Les Clubs sociaux neutres</i> | Abbé Cyrille GAGNON |
| 76. <i>La Presse catholique</i> | Mgr Elias ROY |
| 77. <i>L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française</i> | Chanoine COURCHESNE |
| 78. <i>La petite Sœur des missionnaires</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 79. <i>Encyclique sur la fête du Christ-Roi</i> | S. S. PIE XI |
| 80. <i>La Retraite spirituelle</i> | S. ALPHONSE DE LIGUORI |
| 81. <i>Une enquête sur le scoutisme français</i> | XXX |
| 82. <i>Le Secrétariat des Familles</i> | Dr Elzéar MIVILLE-DECHÈNE |
| 83. <i>Le Dr Amédée Marsan</i> | R. P. LÉOPOLD, O.C. |
| 84. <i>Comment lutter contre le mauvais cinéma</i> | Léo PELLAND, avocat |
| 85. <i>Adolescents! L'école vous invite encore</i> | Frère LÉOPOLD, C.S.C. |
| 86. <i>Saint Louis de Gonzague, confesseur</i> | R. P. PLAMONDON, S.J. |
| 87. <i>La transgression du devoir dominical</i> | XXX |
| 88. <i>Le règne social de Jésus-Christ</i> | Abbé Arthur LAPOINTE |
| *89. <i>Le Séminaire canadien des M.-E.</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 90. <i>André Grasset de Saint-Sauveur</i> | XXX |
| 91. <i>Parents, chrétiens, sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 92. <i>Actes pontificaux concernant l'Action française</i> | S. S. PIE XI |
| 93. <i>Répliques du bon sens</i> — I | Capitaine MAGNIEZ |
| 94. <i>Ce que femme veut</i> | Jeanne TALBOT |
| 95. <i>Répliques du bon sens</i> — II | Capitaine MAGNIEZ |
| 96. <i>Marie de l'Incarnation</i> | R. P. FARLEY, C.S.V. |
| 97. <i>Dimanche vs Cinéma</i> | Chanoine HARBOUR |
| 98. <i>Thaumaturges de chez nous</i> | R. P. Jacques DUGAS, S. J. |
| 99. <i>L'abbé Jacques-François Dujarié</i> | Frère LÉOPOLD, C. S. C. |
| 100. <i>Le Rapport Boyer sur le cinéma</i> | XXX |
| 101. <i>Nos premiers Missionnaires</i> | Abbé Napoléon MORISSETTE |
| 102. <i>Les Retraites fermées en Belgique</i> | R. P. LAVEILLE, S. J. |
| 103. <i>La Congrégation du Saint-Esprit</i> | R. P. G. LE GALLOIS, C. S. Sp. |
| 104. <i>Répliques du bon sens</i> — III | Capitaine MAGNIEZ |
| 105. <i>L'Action sociale catholique</i> | S. G. Mgr HALLÉ |
| 106. <i>Les Retraites fermées</i> | Ferdinand ROY |
| 107. <i>Sa Grandeur Monseigneur Courchesne</i> | XXX |
| 108. <i>L'Encyclique « Miserentissimus Redemptor »</i> | S. S. PIE XI |
| 109. <i>La Langue française</i> | Chanoine CHARRON |
| 110. <i>L'Apostolat</i> | Rodolphe LAPLANTE |
| 111. <i>Répliques du bon sens</i> | Capitaine MAGNIEZ |
| 112. <i>Le Drapeau canadien-français</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |

*Les brochures précédées d'un astérisque sont épuisées
 Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille port en plus
 Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

BUREAU DE L'ŒUVRE DES TRACTS

L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal — Tél. Amherst 2192